



**Fédération Nationale de l'Éducation,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIÈRE
des Landes**

Maison des syndicats
97 place de la Caserne Bosquet
BP 217
40000 Mont-de-Marsan
fnecfp.fo40@free.fr

Comité Technique Spécial Départemental des Landes

Lundi 7 novembre 2022

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

le 18 octobre dernier, près de 1000 professeurs de lycées professionnels et personnels des LP ont manifesté à Bordeaux à l'appel d'une large intersyndicale, dont le SNETAA-FO, pour le retrait du projet Macron sur les lycées professionnels.

Projet de contre-réforme de la voie professionnelle, épée de Damoclès tombée des hautes mains du gouvernement pour asséner le coup de grâce aux PLP. Ni le décret de juin dernier permettant aux PLP d'enseigner en lycée général ou en collège, ni le placement du lycée pro sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère du Travail n'étaient anodins.

Aussi, si nous sommes révoltés par les annonces qui prédisent de sombres heures à nos LP - lesquels passeront bientôt sous le joug de l'entreprise - qui est toutefois surpris ?!

En effet, les changements à venir ne sont que l'aboutissement d'un cheminement politique dont nous avons su deviner les inquiétants projets. Comme l'apprentissage et les risques qu'il représente pour nos jeunes et pour la perpétuation de nos formations professionnelles sous statut scolaire, dans une école laïque, républicaine, soucieuse de former de futurs citoyens, non une main-d'œuvre adaptée aux besoins locaux.

Non, on ne se résignera pas à voir la machine apprentissage sarcler nos boutures de citoyens.

La mobilisation du 18 octobre n'était qu'une introduction à la colère des PLP alors même que le ministère continue d'avancer sur son projet de réforme. Il a d'ailleurs installé le 21 octobre dernier 4 groupes de travail dont les thèmes sont très contestables, ou du moins très orientés pour justifier la réforme voulue par le Président Macron.

Le SNETAA-FO refuse de participer à ces GT, car il s'agit d'un simulacre de dialogue social, l'essentiel de la réforme ayant déjà été décidé par le Ministère. Non, il n'y a rien à négocier avant que ce projet ne soit retiré !

C'est pourquoi l'intersyndicale nationale de la Voie Pro a décidé d'une nouvelle journée de mobilisation le jeudi 17 novembre prochain.

C'est pourquoi le SNETAA-FO, premier syndicat de l'Enseignement Pro, a aussi décidé de proposer aux collègues une mobilisation le samedi 19 novembre à Paris devant le ministère.

C'est pourquoi le seul mot d'ordre de ces mobilisations est le retrait pur et simple de cette contre-réforme qui nuit au lycée professionnel parce que prévaut cette doxa libérale d'une entreprise plus à même de former nos jeunes que l'École.

Ces mobilisations s'annoncent déjà très importantes : non seulement tous les enseignants des L.P. sont appelés à descendre dans la rue, mais également tous les autres personnels de l'E.N., les

parents d'élèves et tous les citoyens attachés à cet « acquis-conquis » issu du CNR suite à la grève générale qu'est l'enseignement professionnel dispensé par des établissements d'enseignement publics. C'est aussi le sens du vœu que nous soumettons au CTSD de ce jour.

A Bordeaux, les manifestants du 18 octobre ont rejoint les 7000 salariés à l'appel des UD FO, CGT, FSU, Solidaires... pour l'augmentation des salaires et pour le respect du droit de grève, et en particulier contre la réquisition décidée à la raffinerie de Feyzin dénoncée par la confédération Force Ouvrière. Les manifestants landais étaient au nombre de 500 dans les rues de Dax.

Contrairement à la communication mensongère qui en est faite, les salaires des enseignants n'ont jamais été aussi faibles dans un contexte d'inflation très forte. Avec 3.5% d'augmentation du point d'indice alors qu'on annonce 10% d'inflation pour décembre, les agents de la fonction publique vont subir une baisse de leur pouvoir d'achat inacceptable. Du reste, ces 3,5 % n'étaient rien de plus qu'un moyen pour l'État employeur d'échapper au paiement des indemnités différentielles pour les premiers niveaux des grilles des catégories B et C des agents de la Fonction Publique, qui se seraient retrouvés sans cela en dessous du SMIC, ce qui est illégal. Le même problème va donc très vite se reposer, car la smicardisation des grilles salariales de la FP impose ce bricolage permanent, en lieu et place d'une vraie politique salariale de lutte contre la vie chère.

A cet égard, les dernières déclarations de M. Ndiaye sont une véritable provocation et témoignent du mépris total dont le ministère fait preuve vis-à-vis de ses agents. Le Ministre a dit être frappé par le niveau de violence pendant la pause méridienne dans les écoles. Ainsi pour gagner plus, il voudrait confier aux professeurs de "nouvelles missions" dans le cadre du nouveau pacte enseignant. M. Ndiaye ajoute qu' « Il faut agir y compris dans le cadre des nouvelles missions que l'on va confier aux professeurs ».

Cette proposition est totalement inacceptable, ainsi les professeurs des écoles ne pourraient même plus de se reposer, corriger ou préparer les cahiers ou leur classe pour l'après-midi, recevoir des parents, participer à des réunions et tout simplement... déjeuner. Travailler plus pour perdre moins, tel pourrait-être le slogan du Ministre.

De la même façon, l'annonce de l'augmentation du salaire des AESH de 10 % en... septembre 2023 est une provocation. Certains, en tout cas pas **FO**, vont déclarer que c'est mieux que rien... c'est une évidence !

Mais ces 10% d'augmentation prévus en septembre 2023, soit dans 10 mois, que pèseront-ils face à une inflation qui s'approchera des 20 % ? !!! En fait, c'est une baisse du pouvoir d'achat qui est annoncée aux AESH ! Inacceptable pour FO !

Cette augmentation en trompe-l'œil ne répond en rien à la revendication des AESH : **100% du SMIC dès 24 heures d'accompagnement par semaine.**

La FNEC FP-FO revendique plus que jamais l'indexation immédiate du point d'indice sur l'inflation et un rattrapage de 25% du traitement des agents de la Fonction Publique.

Venons-en maintenant à la question des postes dans le département :

Premier degré

La FNEC FP-FO renouvelle la revendication de recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire du CRPE 2022 afin de faire face à la situation, et la titularisation des contractuels qui le souhaitent. Alors que la crise de recrutement n'a jamais été aussi importante, que les démissions pleuvent, il est incompréhensible que l'on refuse l'accès au statut à ces lauréats qui veulent enseigner.

Cette année, nous avons encore 29 écoles avec un taux d'encadrement supérieur à 25 élèves /classe, dont 4 écoles comportant une ULIS. La FNEC-FP-FO des Landes rappelle sa revendication en matière de postes : pas une école à plus de 25 élèves par classe et encore moins lorsque des élèves d'ULIS sont à inclure.

Concernant l'inclusion des élèves en situation de handicap, la FNEC FP-FO répète qu'elle n'est pas contre mais elle dénonce le côté systématique et les moyens insuffisants dont disposent les écoles, les enseignants, les AESH et les familles pour faire face à des situations de plus en plus critiques. Notre Fédération revendique la création de postes suffisants en RASED, la création de structures adaptées et l'augmentation du nombre de places dans les structures existantes dépendant de l'ARS (IME, ITEP...). C'est en ce sens que nous déposerons un avis au CDEN de ce jour.

Second degré

La part des HSA dans la dotation horaire des établissements du second degré est une nouvelle fois très importante : 8,67% dans les LP et SEP, elle a augmenté en collège et reste toujours au-dessus de 10 % en LGT. Pourquoi créer des postes quand on peut rallonger le temps de travail des enseignants ?

La FNEC FP-FO dénonce cette augmentation des HSA qui dégrade les conditions de travail.

La FNEC FP-FO réclame au contraire l'ouverture de postes en nombres suffisants dans le 2nd degré.

Pour faire face à l'inflation et à la perte du pouvoir d'achat des enseignants, c'est une augmentation du point d'indice que nous réclamons et non des HSA "imposées" pour maintenir artificiellement le niveau de vie des enseignants. L'enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignants du second degré confirme suffisamment ce que FO répète depuis des années : les conditions de travail s'alourdissent s'apparentent à de la maltraitance.

La situation n'est pas près de s'arranger puisque le ministre annonce 2000 postes en moins dans l'enseignement à la rentrée 2023.

1 000 dans le premier degré public et 500 dans le second degré public, qui se rajoutent aux 7900 postes supprimés depuis 5 ans.

Aucune création de postes dans les autres corps, alors que l'École manque de tout (personnels administratifs, infirmiers, médecins, assistants sociaux, personnels de direction...).

Le ministre propose d'alourdir encore la charge de travail en supprimant des postes dans tous les services et à tous les niveaux et fait mine de ne pas comprendre le malaise des personnels. La création des RH de proximité n'est pas réputée remplacer la médecine de prévention. La FNEC FP-FO, fidèle à ses revendications, demande le recrutement de médecins de prévention en nombre afin que chaque agent de l'Éducation Nationale puisse bénéficier d'une visite médicale régulière. Il est urgent d'écouter les agents, reconnaître et prendre en compte leurs difficultés, voire leur souffrance, pour améliorer leurs conditions de travail et leur santé. L'employeur a le devoir de protéger ces salariés, or comment le faire sans mise en place d'une véritable médecine de prévention.

Le ministre a beau annoncer la création de 4000 postes d'AESH, il refuse de répondre aux revendications portées depuis des années par les personnels avec la FNEC FP-FO : un vrai statut et un vrai salaire, l'abandon des PIAL. Les postes existant déjà ne sont pas pourvus faute de candidats et d'attractivité.

Toujours plus d'accompagnants pour toujours plus d'élèves en situation de handicap et ce, quel que soit le handicap. C'est ce « systématique » que FO dénonce, car il remet en cause le droit pour tout élève en situation de handicap de bénéficier d'un enseignement adapté à son handicap. Et pour certains de ces élèves, il doit l'être dans une structure médico-sociale, IME, ITEP, IM-Pro...

Comme vous pouvez le constater, c'est encore une année bien difficile qui se profile avec le refus constant de mettre les moyens dans l'enseignement.

Nous vous remercions de votre écoute.

Isabelle BENQUET

Nicolas GUYARD,

Représentants FNEC FP-FO au CTSD des LANDES